

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 65

Nombre de délégués titulaires présents : 18

Nombre de délégués suppléants présents : 7

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 44

L'an deux mil vingt-six, le premier octobre à quinze heures, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, à la CCI de l'estuaire de la Seine du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires :

Philippe AUGIER, Frédéric BASILLE, Pierre-Jean BAUDOUARD, Baptiste BAUZA, Alban BRUNEAU, Patrick BUSSON, Agnès CAREL, Michel DAIGREMONT, Frédéric DENIZE, Jean-Baptiste GASTINNE, Alain GUESDON, Robert HAVART, Pascal LEPRETTRE, Cyriaque LETHULLIER, Stéphanie MARICAL, Christophe ROBERT, Laurent VASSET, Aurélie VERNAUDON.

Conseillers titulaires :

par visioconférence :

Sylvain BONNEFANT, Nicolas BROUSSAULT, Nadège COURCHE, Alexis DARMOIS, Carole DE ANDRES, Marie-Laure DRONE, Kévin DUBOCAGE, Rodolphe DUGON, Claire GUEROULT, Valérie HUON-DEMARE, Vincent LECARPENTIER, Virginie LUTROT, Jean-Marc ORAIN, Christophe PETIT, Gwendoline PRESLES, Caroline VERHAEGHE.

Conseillers suppléants :

Marc BEAUCHEMIN, Philippe DURECU, Alain GESBERT, Damien GIRAUD, Nicolas JACHET, Eric MABIRE, Olivier VALIN.

par visioconférence : Carine BOQUET, Aline HO-PANCHOUT, Elisabeth ROBERT-BARZMAN.

ONT DONNE POUVOIR :

Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK à Laurent VASSE

Jean-Marc VASSE à Virginie LUTROT

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires :

François AUBEY, Augustin BŒUF, Agnès CANAYER, Patrick CIBOIS, Etienne COOL, Bastien CORITON, Fabienne DELAFOSSE, Laurent DELANOE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Agnès FIRMIN LE BODO, Arnaud FONTAINE, Florence GAUTIER, Antony GUEROUT, Daniel HARACHE, Nordine HASSINI, Caroline LECLERCQ, Pascal LECOURT, Magali LOUIGGI, Philippe MARIE, Angélique PERINI, Etienne PLANCHON, Valérie PETIT, Edouard PHILIPPE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Olivier ROCHE, Josette SIMON, Marc-Antoine TETREL, Jean-Marc VASSE, Sylvain VASSE, Valérie VIGOUROUX.

Conseillers suppléants :

Anne ADDACHE, Yann ADREIT, Patrick AUBE, Jean AUBOURG, Pierre AUBRY, Philippe BACHELET, Claude BENOIST, Hélène BRIFFAULT, Bruno CADIOU, William CALMESNIL, Philippe CAPRON, Frédéric CARDON, Clément CAREL, Benoît CHARBONNEAU, Lionel DEHON, Julien DELAHAIS, Nathalie DEMUNCK, Michel DEZELLUS, Nathalie DIJOLS, Pascal DONNET, Christophe DORE, Isabelle DUONG, Thomas ELEXHAUSER, Clément FONTAINE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Théo FORTIN, Roméo FROT, Martial GALOPIN, Nicole GELEBART, Maxime GIVONE, Geoffrey GOETHALS, Gervais GOUPIL, Marie-Christine GRZELCYK, Christophe LAPERT, Aurélien LE BRUN, Sébastien LECLERC, Sandrine LEMOINE, Tony LEPRETRE, Isabelle LEROY, Francis LETHUILLIER, Laurent LHEUREUX, Antoine LOISEL, Raynald MAHEUT, Denis MERVILLE, David MULLER, Hervé NIEPCERON, Séverine NIGAUD, Vincent OTHON, Martial OTT, Philippe RIO, Florent SAINT-MARTIN, Danièle THEVENIN, Florence THIBAudeau-RAINOT, Joachim TOUILLIN, Nathalie ZEYMES.

Délibération n°20261001 - 01 - Désignation d'un secrétaire de séance

En application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à la désignation d'un membre pour remplir la fonction de secrétaire de séance au cours de la présente réunion et d'adopter la délibération suivante.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE DE

- **Désigner** Monsieur Vincent LECARPENTIER comme secrétaire de séance.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 65

Nombre de délégués titulaires présents : 18

Nombre de délégués suppléants présents : 7

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 44

L'an deux mil vingt-six, le premier octobre à quinze heures, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, à la CCI de l'estuaire de la Seine du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires :

Philippe AUGIER, Frédéric BASILLE, Pierre-Jean BAUDOUARD, Baptiste BAUZA, Alban BRUNEAU, Patrick BUSSON, Agnès CAREL, Michel DAIGREMONT, Frédéric DENIZE, Jean-Baptiste GASTINNE, Alain GUESDON, Robert HAVART, Pascal LEPRETTRE, Cyriaque LETHULLIER, Stéphanie MARICAL, Christophe ROBERT, Laurent VASSET, Aurélie VERNAUDON.

Conseillers titulaires :

par visioconférence :

Sylvain BONNEFANT, Nicolas BROUSSAULT, Nadège COURCHE, Alexis DARMOIS, Carole DE ANDRES, Marie-Laure DRONE, Kévin DUBOCAGE, Rodolphe DUGON, Claire GUEROULT, Valérie HUON-DEMARE, Vincent LECARPENTIER, Virginie LUTROT, Jean-Marc ORAIN, Christophe PETIT, Gwendoline PRESLES, Caroline VERHAEGHE.

Conseillers suppléants :

Marc BEAUCHEMIN, Philippe DURECU, Alain GESBERT, Damien GIRAUD, Nicolas JACHET, Eric MABIRE, Olivier VALIN.

par visioconférence : Carine BOQUET, Aline HO-PANCHOUT, Elisabeth ROBERT-BARZMAN.

ONT DONNE POUVOIR :

Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK à Laurent VASSE

Jean-Marc VASSE à Virginie LUTROT

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires :

François AUBEY, Augustin BŒUF, Agnès CANAYER, Patrick CIBOIS, Etienne COOL, Bastien CORITON, Fabienne DELAFOSSE, Laurent DELANOE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Agnès FIRMIN LE BODO, Arnaud FONTAINE, Florence GAUTIER, Antony GUEROUT, Daniel HARACHE, Nordine HASSINI, Caroline LECLERCQ, Pascal LECOURT, Magali LOUIGGI, Philippe MARIE, Angélique PERINI, Etienne PLANCHON, Valérie PETIT, Edouard PHILIPPE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Olivier ROCHE, Josette SIMON, Marc-Antoine TETREL, Jean-Marc VASSE, Sylvain VASSE, Valérie VIGOUROUX.

Conseillers suppléants :

Anne ADDACHE, Yann ADREIT, Patrick AUBE, Jean AUBOURG, Pierre AUBRY, Philippe BACHELET, Claude BENOIST, Hélène BRIFFAULT, Bruno CADIOU, William CALMESNIL, Philippe CAPRON, Frédéric CARDON, Clément CAREL, Benoît CHARBONNEAU, Lionel DEHON, Julien DELAHAIS, Nathalie DEMUNCK, Michel DEZELLUS, Nathalie DIJOLS, Pascal DONNET, Christophe DORE, Isabelle DUONG, Thomas ELEXHAUSER, Clément FONTAINE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Théo FORTIN, Roméo FROT, Martial GALOPIN, Nicole GELEBART, Maxime GIVONE, Geoffrey GOETHALS, Gervais GOUPIL, Marie-Christine GRZELCYK, Christophe LAPERT, Aurélien LE BRUN, Sébastien LECLERC, Sandrine LEMOINE, Tony LEPRETRE, Isabelle LEROY, Francis LETHUILLIER, Laurent LHEUREUX, Antoine LOISEL, Raynald MAHEUT, Denis MERVILLE, David MULLER, Hervé NIEPCERON, Séverine NIGAUD, Vincent OTHON, Martial OTT, Philippe RIO, Florent SAINT-MARTIN, Danièle THEVENIN, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Joachim TOUILLIN, Nathalie ZEYMES.

Délibération n°20261001 - 02 - Procès-verbal du 5 juin 2026 - adoption

Il convient d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 5 juin 2026 et de prendre la délibération ci-dessous.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

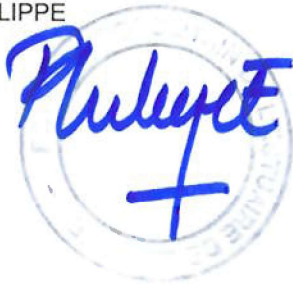
VU le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 5 juin 2026.

DECIDE

- **D'adopter** le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 5 juin 2026.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 65

Nombre de délégués titulaires présents : 18

Nombre de délégués suppléants présents : 7

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 44

L'an deux mil vingt-six, le premier octobre à quinze heures, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, à la CCI de l'estuaire de la Seine du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires :

Philippe AUGIER, Frédéric BASILLE, Pierre-Jean BAUDOUARD, Baptiste BAUZA, Alban BRUNEAU, Patrick BUSSON, Agnès CAREL, Michel DAIGREMONT, Frédérick DENIZE, Jean-Baptiste GASTINNE, Alain GUESDON, Robert HAVART, Pascal LEPRETTRE, Cyriaque LETHULLIER, Stéphanie MARICAL, Christophe ROBERT, Laurent VASSET, Aurélie VERNAUDON.

Conseillers titulaires :

par visioconférence :

Sylvain BONNEFANT, Nicolas BROUSSAULT, Nadège COURCHE, Alexis DARMOIS, Carole DE ANDRES, Marie-Laure DRONE, Kévin DUBOCAGE, Rodolphe DUGON, Claire GUEROULT, Valérie HUON-DEMARE, Vincent LECARPENTIER, Virginie LUTROT, Jean-Marc ORAIN, Christophe PETIT, Gwendoline PRESLES, Caroline VERHAEGHE.

Conseillers suppléants :

Marc BEAUCHEMIN, Philippe DURECU, Alain GESBERT, Damien GIRAUD, Nicolas JACHET, Eric MABIRE, Olivier VALIN.

par visioconférence : Carine BOQUET, Aline HO-PANCHOUT, Elisabeth ROBERT-BARZMAN.

ONT DONNE POUVOIR :

Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK à Laurent VASSE
Jean-Marc VASSE à Virginie LUTROT

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires :

François AUBEY, Augustin BŒUF, Agnès CANAYER, Patrick CIBOIS, Etienne COOL, Bastien CORITON, Fabienne DELAFOSSE, Laurent DELANOE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Agnès FIRMIN LE BODO, Arnaud FONTAINE, Florence GAUTIER, Antony GUEROUT, Daniel HARACHE, Nordine HASSINI, Caroline LECLERCQ, Pascal LECOURT, Magali LOUIGGI, Philippe MARIE, Angélique PERINI, Etienne PLANCHON, Valérie PETIT, Edouard PHILIPPE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Olivier ROCHE, Josette SIMON, Marc-Antoine TETREL, Jean-Marc VASSE, Sylvain VASSE, Valérie VIGOUROUX.

Conseillers suppléants :

Anne ADDACHE, Yann ADREIT, Patrick AUBE, Jean AUBOURG, Pierre AUBRY, Philippe BACHELET, Claude BENOIST, Hélène BRIFFAULT, Bruno CADIOU, William CALMESNIL, Philippe CAPRON, Frédéric CARDON, Clément CAREL, Benoît CHARBONNEAU, Lionel DEHON, Julien DELAHAIS, Nathalie DEMUNCK, Michel DEZELLUS, Nathalie DIJOLS, Pascal DONNET, Christophe DORE, Isabelle DUONG, Thomas ELEXHAUSER, Clément FONTAINE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Théo FORTIN, Roméo FROT, Martial GALOPIN, Nicole GELEBART, Maxime GIVONE, Geoffrey GOETHALS, Gervais GOUPIL, Marie-Christine GRZELCYK, Christophe LAPERT, Aurélien LE BRUN, Sébastien LECLERC, Sandrine LEMOINE, Tony LEPRETRE, Isabelle LEROY, Francis LETHUILLIER, Laurent LHEUREUX, Antoine LOISEL, Raynald MAHEUT, Denis MERVILLE, David MULLER, Hervé NIEPCERON, Séverine NIGAUD, Vincent OTHON, Martial OTT, Philippe RIO, Florent SAINT-MARTIN, Danièle THEVENIN, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Joachim TOUILLIN, Nathalie ZEYMES.

**Délibération n°20261001 - 03 - Rapport d'activités du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
2025-2026 – adoption.**

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN,

VU l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts du Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine modifiés par arrêté préfectoral du 26 avril 2024,

VU l'avis du Bureau Métropolitain du 16 septembre 2026.

CONSIDERANT,

- la présentation du rapport d'activités L du Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine.

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE du rapport d'activités 2025-2026 du Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine.

DECIDE d'autoriser le Président à diffuser ce rapport d'activités auprès des collectivités membres et partenaires.

DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 65

Nombre de délégués titulaires présents : 18

Nombre de délégués suppléants présents : 7

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 44

L'an deux mil vingt-six, le premier octobre à quinze heures, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, à la CCI de l'estuaire de la Seine du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires :

Philippe AUGIER, Frédéric BASILLE, Pierre-Jean BAUDOUARD, Baptiste BAUZA, Alban BRUNEAU, Patrick BUSSON, Agnès CAREL, Michel DAIGREMONT, Frédéric DENIZE, Jean-Baptiste GASTINNE, Alain GUESDON, Robert HAVART, Pascal LEPRETTRE, Cyriaque LETHULLIER, Stéphanie MARICAL, Christophe ROBERT, Laurent VASSET, Aurélie VERNAUDON.

Conseillers titulaires :

par visioconférence :

Sylvain BONNEFANT, Nicolas BROUSSAULT, Nadège COURCHE, Alexis DARMOIS, Carole DE ANDRES, Marie-Laure DRONE, Kévin DUBOCAGE, Rodolphe DUGON, Claire GUEROULT, Valérie HUON-DEMARE, Vincent LECARPENTIER, Virginie LUTROT, Jean-Marc ORAIN, Christophe PETIT, Gwendoline PRESLES, Caroline VERHAEGHE.

Conseillers suppléants :

Marc BEAUCHEMIN, Philippe DURECU, Alain GESBERT, Damien GIRAUD, Nicolas JACHET, Eric MABIRE, Olivier VALIN.

par visioconférence : Carine BOQUET, Aline HO-PANCHOUT, Elisabeth ROBERT-BARZMAN.

ONT DONNE POUVOIR :

Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK à Laurent VASSE

Jean-Marc VASSE à Virginie LUTROT

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires :

François AUBEY, Augustin BŒUF, Agnès CANAYER, Patrick CIBOIS, Etienne COOL, Bastien CORITON, Fabienne DELAFOSSE, Laurent DELANOE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Agnès FIRMIN LE BODO, Arnaud FONTAINE, Florence GAUTIER, Antony GUEROUT, Daniel HARACHE, Nordine HASSINI, Caroline LECLERCQ, Pascal LECOURT, Magali LOUIGGI, Philippe MARIE, Angélique PERINI, Etienne PLANCHON, Valérie PETIT, Edouard PHILIPPE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Olivier ROCHE, Josette SIMON, Marc-Antoine TETREL, Jean-Marc VASSE, Sylvain VASSE, Valérie VIGOUROUX.

Conseillers suppléants :

Anne ADDACHE, Yann ADREIT, Patrick AUBE, Jean AUBOURG, Pierre AUBRY, Philippe BACHELET, Claude BENOIST, Hélène BRIFFAULT, Bruno CADIOU, William CALMESNIL, Philippe CAPRON, Frédéric CARDON, Clément CAREL, Benoît CHARBONNEAU, Lionel DEHON, Julien DELAHAIS, Nathalie DEMUNCK, Michel DEZELLUS, Nathalie DIJOLS, Pascal DONNET, Christophe DORE, Isabelle DUONG, Thomas ELEXHAUSER, Clément FONTAINE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Théo FORTIN, Roméo FROT, Martial GALOPIN, Nicole GELEBART, Maxime GIVONE, Geoffrey GOETHALS, Gervais GOUPIL, Marie-Christine GRZELCYK, Christophe LAPERT, Aurélien LE BRUN, Sébastien LECLERC, Sandrine LEMOINE, Tony LEPRETRE, Isabelle LEROY, Francis LETHUILLIER, Laurent LHEUREUX, Antoine LOISEL, Raynald MAHEUT, Denis MERVILLE, David MULLER, Hervé NIEPCERON, Séverine NIGAUD, Vincent OTHON, Martial OTT, Philippe RIO, Florent SAINT-MARTIN, Danièle THEVENIN, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Joachim TOUILLIN, Nathalie ZEYMES.

Délibération n°20261001 - 04 - Composition du bureau - adoption

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

VU,

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

Considérant qu'il convient d'adopter la composition des membres du Bureau suivante :

- M. Edouard Philippe
- M. Philippe Augier
- Mme Virginie Lutrot
- M. François Aubey
- M. Laurent Vasset
- M. Sylvain Bonenfant
- M. Alexis Darmois
- M. Michel Daigremont
- Mme. Claire Gueroult
- Mr. Jean-Baptiste Gastinne
- Mr. Patrick Cibois
- Mr. Christophe Robert
- Mme. Clotilde Eudier
- Mr. Pascal Lecourt
- Mr. Pascal Leprettre
- Mr. Jérôme Dubost
- Mr. Olivier Roche

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE

- **d'adopter**, la composition du Bureau du Pôle Métropolitain de l'estuaire de la Seine.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE

A circular official stamp of the Métropole de la Seine-Normandie is visible in the background. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads "Philippe Augier".

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 65
Nombre de délégués titulaires présents : 18
Nombre de délégués suppléants présents : 7
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de votants : 44

L'an deux mil vingt-six, le premier octobre à quinze heures, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, à la CCI de l'estuaire de la Seine du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires :

Philippe AUGIER, Frédéric BASILLE, Pierre-Jean BAUDOUARD, Baptiste BAUZA, Alban BRUNEAU, Patrick BUSSON, Agnès CAREL, Michel DAIGREMONT, Frédéric DENIZÉ, Jean-Baptiste GASTINNE, Alain GUESDON, Robert HAVART, Pascal LEPRETTRE, Cyriaque LETHULLIER, Stéphanie MARICAL, Christophe ROBERT, Laurent VASSET, Aurélie VERNAUDON.

Conseillers titulaires :

par visioconférence :

Sylvain BONNEFANT, Nicolas BROUSSAULT, Nadège COURCHE, Alexis DARMOIS, Carole DE ANDRES, Marie-Laure DRONE, Kévin DUBOCAGE, Rodolphe DUGON, Claire GUEROULT, Valérie HUON-DEMARE, Vincent LECARPENTIER, Virginie LUTROT, Jean-Marc ORAIN, Christophe PETIT, Gwendoline PRESLES, Caroline VERHAEGHE.

Conseillers suppléants :

Marc BEAUCHEMIN, Philippe DURECU, Alain GESBERT, Damien GIRAUD, Nicolas JACHET, Eric MABIRE, Olivier VALIN.

par visioconférence : Carine BOQUET, Aline HO-PANCHOUT, Elisabeth ROBERT-BARZMAN.

ONT DONNE POUVOIR :

Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK à Laurent VASSE
Jean-Marc VASSE à Virginie LUTROT

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires :

François AUBEY, Augustin BŒUF, Agnès CANAYER, Patrick CIBOIS, Etienne COOL, Bastien CORITON, Fabienne DELAFOSSE, Laurent DELANOE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Agnès FIRMIN LE BODO, Arnaud FONTAINE, Florence GAUTIER, Antony GUEROUT, Daniel HARACHE, Nordine HASSINI, Caroline LECLERCQ, Pascal LECOURT, Magali LOUIGGI, Philippe MARIE, Angélique PERINI, Etienne PLANCHON, Valérie PETIT, Edouard PHILIPPE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Olivier ROCHE, Josette SIMON, Marc-Antoine TETREL, Jean-Marc VASSE, Sylvain VASSE, Valérie VIGOUROUX.

Conseillers suppléants :

Anne ADDACHE, Yann ADREIT, Patrick AUBE, Jean AUBOURG, Pierre AUBRY, Philippe BACHELET, Claude BENOIST, Hélène BRIFFAULT, Bruno CADIOU, William CALMESNIL, Philippe CAPRON, Frédéric CARDON, Clément CAREL, Benoit CHARBONNEAU, Lionel DEHON, Julien DELAHAIS, Nathalie DEMUNCK, Michel DEZELLUS, Nathalie DIJOLS, Pascal DONNET, Christophe DORE, Isabelle DUONG, Thomas ELEXHAUSER, Clément FONTAINE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Théo FORTIN, Roméo FROT, Martial GALOPIN, Nicole GELEBART, Maxime GIVONE, Geoffrey GOETHALS, Gervais GOUPIL, Marie-Christine GRZELCYK, Christophe LAPERT, Aurélien LE BRUN, Sébastien LECLERC, Sandrine LEMOINE, Tony LEPRETRE, Isabelle LEROY, Francis LETHUILLIER, Laurent LHEUREUX, Antoine LOISEL, Raynald MAHEUT, Denis MERVILLE, David MULLER, Hervé NIEPCERON, Séverine NIGAUD, Vincent OTHON, Martial OTT, Philippe RIO, Florent SAINT-MARTIN, Danièle THEVENIN, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Joachim TOUILLIN, Nathalie ZEYMES.

Délibération n°20261001 - 05 - DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE 2026 N°1**LE CONSEIL METROPOLITAIN,****VU**

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- l'instruction budgétaire comptable M57 en vigueur,
- la délibération du Conseil métropolitain n° 20260123-06 du 23 janvier 2026, adoptant le budget primitif 2026,
- la délibération du Conseil métropolitain n° 20260123-04 du 23 janvier 2026, adoptant le compte administratif 2025,
- l'avis du Bureau métropolitain du 16 septembre 2026.

Section d'investissement – Recettes

Chapitre	Imputation	INTITULE	BP 2026	Montant DM N°1	BP + DM n°1
001		Amortissement 2025	30 325,92 €	101,54 €	30 427,46 €
040		Amortissement 2025		-101,54 €	

Section de fonctionnement – Dépenses

Chapitre	Imputation	INTITULE	BP 2026	Montant DM N°1	BP + DM n°1
042	6811	Amortissement 2025		-101,54 €	

Section de fonctionnement – Recettes

Chapitre	Imputation	INTITULE	BP 2026	Montant DM N°1	BP + DM n°1
002		Amortissement 2025	145 347 €	-101,54 €	145 245,46 €

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE

-d'adopter la décision modificative n°1 au budget principal 2026.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 65
Nombre de délégués titulaires présents : 18
Nombre de délégués suppléants présents : 7
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de votants : 44

L'an deux mil vingt-six, le premier octobre à quinze heures, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, à la CCI de l'estuaire de la Seine du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires :

Philippe AUGIER, Frédéric BASILLE, Pierre-Jean BAUDOUARD, Baptiste BAUZA, Alban BRUNEAU, Patrick BUSSON, Agnès CAREL, Michel DAIGREMONT, Frédéric DENIZE, Jean-Baptiste GASTINNE, Alain GUESDON, Robert HAVART, Pascal LEPRETTRE, Cyriaque LETHULLIER, Stéphanie MARICAL, Christophe ROBERT, Laurent VASSET, Aurélie VERNAUDON.

Conseillers titulaires :

par visioconférence :

Sylvain BONNEFANT, Nicolas BROUSSAULT, Nadège COURCHE, Alexis DARMOIS, Carole DE ANDRES, Marie-Laure DRONE, Kévin DUBOCAGE, Rodolphe DUGON, Claire GUEROULT, Valérie HUON-DEMARE, Vincent LECARPENTIER, Virginie LUTROT, Jean-Marc ORAIN, Christophe PETIT, Gwendoline PRESLES, Caroline VERHAEGHE.

Conseillers suppléants :

Marc BEAUCHEMIN, Philippe DURECU, Alain GESBERT, Damien GIRAUD, Nicolas JACHET, Eric MABIRE, Olivier VALIN.

par visioconférence : Carine BOQUET, Aline HO-PANCHOUT, Elisabeth ROBERT-BARZMAN.

ONT DONNE POUVOIR :

Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK à Laurent VASSE
Jean-Marc VASSE à Virginie LUTROT

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires :

François AUBEY, Augustin BŒUF, Agnès CANAYER, Patrick CIBOIS, Etienne COOL, Bastien CORITON, Fabienne DELAFOSSE, Laurent DELANOE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Agnès FIRMIN LE BODO, Arnaud FONTAINE, Florence GAUTIER, Antony GUEROUT, Daniel HARACHE, Nordine HASSINI, Caroline LECLERCQ, Pascal LECOURT, Magali LOUIGGI, Philippe MARIE, Angélique PERINI, Etienne PLANCHON, Valérie PETIT, Edouard PHILIPPE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Olivier ROCHE, Josette SIMON, Marc-Antoine TETREL, Jean-Marc VASSE, Sylvain VASSE, Valérie VIGOUROUX.

Conseillers suppléants :

Anne ADDACHE, Yann ADREIT, Patrick AUBE, Jean AUBOURG, Pierre AUBRY, Philippe BACHELET, Claude BENOIST, Hélène BRIFFAULT, Bruno CADIOU, William CALMESNIL, Philippe CAPRON, Frédéric CARDON, Clément CAREL, Benoît CHARBONNEAU, Lionel DEHON, Julien DELAHAIS, Nathalie DEMUNCK, Michel DEZELLUS, Nathalie DIJOLS, Pascal DONNET, Christophe DORE, Isabelle DUONG, Thomas ELEXHAUSER, Clément FONTAINE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Théo FORTIN, Roméo FROT, Martial GALOPIN, Nicole GELEBART, Maxime GIVONE, Geoffrey GOETHALS, Gervais GOUPIL, Marie-Christine GRZELCYK, Christophe LAPERT, Aurélien LE BRUN, Sébastien LECLERC, Sandrine LEMOINE, Tony LEPRETRE, Isabelle LEROY, Francis LETHUILLIER, Laurent LHEUREUX, Antoine LOISEL, Raynald MAHEUT, Denis MERVILLE, David MULLER, Hervé NIEPCERON, Séverine NIGAUD, Vincent OTHON, Martial OTT, Philippe RIO, Florent SAINT-MARTIN, Danièle THEVENIN, Florence THIBAudeau-RAINOT, Joachim TOUILLIN, Nathalie ZEYMES.

**Délibération n°20261001 - 06 - ADMISSION EN NON-VALEUR DE CREANCES
IRRECOUVRABLES**

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU

- le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les dispositions relatives à l'apurement des créances irrécouvrables,
- l'instruction budgétaire comptable M57 en vigueur,
- selon décret n° 92-1370 du 29 décembre 1992 modifié,
- et par l'article 124 du décret du 7 novembre 2012.

CONSIDERANT

L'admission en non-valeur est une mesure administrative d'apurement budgétaire et comptable qui concerne des créances, en général anciennes, dont les perspectives de recouvrement sont quasi-nulles. Les créances réputées irrécouvrables pour des raisons sans lien avec la gestion et les diligences du comptable se voient ainsi retirées des écritures.

L'assemblée délibérante de la collectivité est l'autorité compétente pour prononcer l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables.

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE

-d'admettre en non-valeur les créances figurant sur l'état transmis par le comptable public, pour un montant total de 3,28 €.

-d'imputer la dépense correspondante au budget de l'exercice 2026, au compte prévu à cet effet conformément à la nomenclature budgétaire et comptable applicable.

-d'adopter la décision d'admission en non-valeur de créances irrécouvrables.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE

